



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



COMITE DE DIRECTION

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 10 JUILLET 2021

Présidence : **Monsieur Arnaud DALLA PRIA**

Présents : Membres indépendants :
Mesdames Zohra AYACHI - Sandrine CANCEL - Laetitia CHALEIL - Chantal DELOGE - Laurence MARTINEZ (en visioconférence)

Messieurs Jean-Bernard BIAU - David DURUSSEL - Frédéric HOSTAINS - Philippe LAURAIRE - Jean LAVAUD - Christian VIDAL - Didier WALASZEK - Abderaouf ZARABI

Présidents de district :

Messieurs Francis ANJOLRAS - David BLATTES - Jérôme BOSCARI - Pierre BOURDET - Raphaël CARRUS - Serge MARTIN - Claude REQUENA - Jean-Marc SENTEIN

Assistent : **Messieurs Olivier DAURIOS - Yvan DAVID - Christophe GENIEZ - Gérard GONZALEZ (représentant Monsieur MASSE) - Damien LEDENTU - André LUCAS - Giovanni PERRI - Jérémy RAVENEAU - Marc WATTELLIER (représentant Monsieur Eric WATTELLIER).**

Madame Véronique GAYRAUD - Ghyslaine SALDANA

Excusés : **Messieurs : Bertrand COLLIN - Michel CAUSSADE - Jérôme SEGURA - René LATAPIE - Jean-Pierre MASSE - Pierre MICHEAU - Christian SALERES - Azzedine SOUIFI - Eric WATTELLIER.**

Ouverture de la Séance à 10h00

- **VALIDATION DES COMMISSIONS REGIONALES : (Cf. Annexe I)**

Les dernières Commissions Régionales, qui n'avaient pas pu être présentées lors du Comité de Direction du 29 mai 2021 dernier sont soumises à validation.

Raphaël CARRUS, en sa qualité de référent pour la Commission des Contrats d'Objectifs, informe le Comité que cette Commission, outre des membres élus, sera complétée par des salariés issus de l'ETR. David BLATTES interroge le Comité sur la position adoptée concernant une des personnes proposées dans le document. Le Président précise que son cas a été étudié par le Bureau de Direction qui a émis un avis favorable à son intégration dans la commission des compétitions.

David BLATTES appelle à la plus grande vigilance concernant cette personne ; il est rejoint par Francis ANJOLRAS qui demande à ce qui lui soit explicité le fonctionnement de la Ligue dans le cas où il intègre une commission.

Raphaël CARRUS rappelle en effet le droit de réserve que tout membre doit observer dès lors qu'il intègre la Ligue de Football d'Occitanie.

Le Président précise que les règles de fonctionnement doivent s'appliquer à toutes les personnes s'impliquant au sein de la Ligue, et qu'il ne semble pas utile de faire un cas d'espèce d'un membre plus qu'un autre.

- **VALIDATION DES POULES ET PLANNINGS DE LA SAISON 2021/2022 :**

André LUCAS, en sa qualité de Président de la Commission Régionale des Compétitions, présente la composition des poules par championnat ainsi que les plannings afférents.

Ces documents sont soumis à validation

- Validation des Poules : **adopté à l'unanimité**
- Validation des Plannings : **adopté à l'unanimité**

- **VALIDATION DES GROUPEMENTS et PROJETS DE FUSION :**

Jérémy RAVENEAU, juriste au sein de la Ligue, présente les différents dossiers.

En prélude à l'étude des dossiers, un point est réalisé sur les difficultés rencontrées par les clubs à la suite des modifications réglementaires adoptées lors de l'Assemblée Fédérale du 12 Mars 2021. Le Comité de Direction décide donc d'accorder un délai supplémentaire pour l'envoi des dossiers de groupement.

A ce titre, les clubs qui souhaiteraient fonctionner sous la forme d'un groupement, pour la saison 2021-2022, pourront transmettre leur projet et les pièces correspondantes jusqu'au 30 Juillet 2021. Un article sera publié sur le site de la Ligue afin d'informer au mieux les clubs.

Jérémy RAVENEAU, juriste au sein de la Ligue, présente les différents dossiers.

- **ACCESSION DE DEPARTEMENTAL 1 à REGIONAL 3 : Jérémy RAVENEAU.**

L'article 9 du règlement des championnats de la Ligue dispose, dans le cadre de l'accession au championnat R3 depuis les championnats D1 que « [...] Lesdites équipes sont appelées en suivant une liste hiérarchique établie en début de saison entre les huit Districts ne bénéficiant pas d'une double accession.

Celle-ci est validée par le Comité de Direction en tenant compte du nombre d'équipes engagées lors de la saison N-1 dans les compétitions D1 et chaque saison des districts ayant pu bénéficier de cette mesure (principe de roulement)».

Le Comité de Direction, lors de sa séance du 9 mars 2019, a validé la liste hiérarchique suivante : « 1. TARN ; 2. GERS ; 3. TARN ET GARONNE ; 4. HAUTES-PYRENEES ; 5. PYRENEES-ORIENTALES ; 6. AUDE ; 7. LOT ; 8. ARIEGE ».

A la suite des accessions supplémentaires prononcées à l'issue de la saison 2019/2020 des championnats D1 vers le championnat R3, il apparaît que l'ensemble des districts a bénéficié d'une accession supplémentaire, raison pour laquelle il convient de renouveler et réactualiser la liste en question.

Après discussions et échanges sur le sujet, il est proposé de mener une réflexion sur les modalités d'accession au championnat Régional 3 pour l'avenir tout en maintenant pour la saison prochaine la liste dans l'ordre hiérarchique précité.

Le Comité de Direction valide, pour la saison 2021/2022, la liste hiérarchique suivante :

***« 1. TARN ; 2. GERS ; 3. TARN ET GARONNE ; 4. HAUTES-PYRENEES ;
5. PYRENEES-ORIENTALES ; 6. AUDE ; 7. LOT ; 8. ARIEGE ».***

- **LABEL JEUNES :**

Jean-Bernard BIAU qui précise que l'ensemble des travaux proposés par les Conseillers techniques a été validé en réunion (Cf. PV LABEL JEUNES du 30 juin en **Annexe II**)

Le Comité de Direction valide à l'unanimité les travaux présentés.

DOMAINE ADMINISTRATIF

- **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 7 JUIN 2021 : *Le procès-verbal est adopté à la majorité.***

- **REGLEMENTS GENERAUX DE LA LFO :**

Afin de faciliter l'accès et la lisibilité des règlements régionaux, il est proposé de regrouper l'ensemble des règlements de la L.F.O. au sein d'un seul règlement dit « Règlements Généraux de la L.F.O. ».

Après étude et analyse de plusieurs propositions de modifications réglementaires, les règlements généraux (Cf. [REGLEMENTS GENERAUX LFO](#)) de la Ligue sont soumis à validation du Comité de Direction.

Le Comité de Direction valide à la majorité les règlements généraux tels que présentés en annexe.

- **HORAIRE DES RENCONTRES :**

Le projet proposé a pour objectif de laisser pleine liberté aux clubs recevant de fixer l'horaire de leur match dans un créneau prédéfini par la Ligue.

Les desideratas ayant déjà été envoyés aux clubs, il n'est pas possible de modifier ce point-là pour la saison en cours. En revanche, il sera proposé à modification pour la saison prochaine.

- **MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA CRA :** Frédéric HOSTAINS présente les modifications apportées au règlement, qui concerne :

- **Article 2 :** durée du mandat
- **Article 4.4 :** modification de dénomination des membres: le président délégué devient vice-président.
- **Article 9.1 et 12.1 :** sur demande de la DTA, création d'un groupe ELITE, nouvelle catégorie d'arbitres.

- **Note CRA** : des modifications sont apportées concernant les modalités d'application de ladite note.

- **ELECTION DES REPRESENTANTS DES DISTRICTS AU SEIN DU BUREAU :**

Raphaël CARRUS rapporte les décisions prises en réunion des Présidents de Districts, notamment la reconduction à l'identique du turnover qui était de mise sur la mandature précédente, précisant que ce système a été voté à la majorité moins 1 voix en réunion des Présidents de Districts.

David BLATTES demande que soit acté qu'il ne pourra être présent lors des saisons 2021/2022 et 2022/2023 pour des raisons professionnelles, mais pourra être présent lors de la saison 2023/2024.

Jérôme BOSCARI demande le report du vote en raison de l'absence de plusieurs Présidents de Districts.

Pierre BOURDET, propose d'inverser sa place avec David BLATTES.

La représentation des Districts au sein du bureau de Ligue sera donc la suivante :

- ✓ Saison 2021/2022 : AVEYRON - GERS - HAUTE-GARONNE
- ✓ Saison 2022/2023: ARIEGE - LOT - PYRENEES ORIENTALES
- ✓ Saison 2023/2024 : AUDE - HERAULT - TARN et GARONNE

- **GESTION FAFA** : la parole est donnée à Jean LAVAUD.

Il est proposé que le FAFA EMPLOI soit désormais traité par la Ligue (avec accord des Présidents de Districts) : ainsi, le dossier sera établi entre le club et la Ligue qui transmettra à la FFF.

Concernant le FAFA TRANSPORT/EQUIPEMENTS, la procédure reste inchangée.

Yvan DAVID demande s'il est possible que lui soit transmise la liste des infrastructures ayant bénéficiées d'un FAFA équipement. Cela pourrait aider l'ETR dans le cadre de l'organisation de ses actions techniques.

- **PAIEMENT DES LICENCES - POINT FINANCIER** : Philippe LAURAIRE fait un point d'étape auprès des membres du Comité de Direction. Il précise que, à la suite du travail réalisé par le service comptable, le paiement des sommes dues par les clubs a été en grande partie réalisé.

Par ailleurs, il aborde le sujet de l'endettement des clubs et la position à adopter par les instances.

Il propose de fixer un seuil concernant la somme à partir de laquelle il pourra être estimé que le club est en dette. Cela permettrait de ne pas pénaliser la totalité des clubs si l'on devait considérer que la dette débute au premier euro dû.

L'idée est de trouver une procédure pour réguler les clubs financièrement afin d'avoir une situation confortable en fin de saison.

Il est demandé aux Présidents de Districts quelle attitude ils adoptent lorsqu'un club ne paie pas : la quasi-majorité des Présidents suspendent le club de toute compétition et de tout engagement jusqu'à paiement avec diverses procédures mises en place selon le District (passage devant une commission de discipline, une commission financière, etc.).

Il conviendra dans le futur de bâtir un règlement au niveau régional afin de limiter ces problèmes financiers.

Philippe LAURAIRE poursuit son intervention avec les informations suivantes :

- 70 clubs ont une dette supérieure à 1000€ dont
 - 12 clubs de Ligue
 - 23 clubs ayant une dette supérieure à 2500€

Il ajoute qu'un travail important a été réalisé sur les clubs radiés, permettant ainsi d'effectuer un « nettoyage » de la base de données des clubs dans ce domaine, avec la volonté que ces corrections puissent être réalisées pour l'arrêté comptable du 30/06/2021

Il précise que ce travail est nécessaire afin de ne pas pénaliser la Ligue financièrement vis-à-vis de l'instance fédérale. En effet, des cotisations non perçues par ces clubs sont malgré tout reversées à la FFF ces dernières années.

Francis ANJOLRAS prend la parole pour remercier chaleureusement Monsieur LAURAIRE pour tout le travail réalisé.

DOMAINE DEVELOPPEMENT

- DOSSIER CENTRE REGIONAL DU FOOTBALL

Arnaud DALLA PRIA présente au Comité de Direction le projet de rénovation/agrandissement du Centre Régional du Football (CRF), précisant que le projet se fera en plusieurs phases.

La parole est donnée à Laurence MARTINEZ qui apporte des précisions sur les modalités de mise en œuvre du projet :

- Appel à un professionnel en assistance de maîtrise d'ouvrage qui sera chargé de lancer l'appel d'offre et qui suivra la procédure
- La Ligue reste maître d'ouvrage : l'assistance (ARAC) suivra la partie administrative et financière sous couvert de Laurence MARTINEZ et Christophe GENIEZ.

Le Comité de Direction valide le fait de donner délégation au maître d'ouvrage

Le Président informe les membres du Comité de Direction qu'il doit rencontrer mi-juillet, le Vice-Président de la région et le Président du Conseil Départemental pour finaliser le financement du projet.

- MODIFICATION DU LOGO DE LA LFO

Olivier DAURIOS présente et propose aux membres du Comité de Direction le nouveau logo de la LFO qui fait suite à une étude et à la volonté de l'équipe dirigeant de donner une nouvelle identité visuelle à la LFO.

Il est également présenté les différents visuels en lien avec les compétitions régionales de la Ligue (Cf. **Annexe IV**)

A l'issue de la présentation, la proposition de modification est soumise au vote :

- POUR : 15
- CONTRE : 3
- ABSTENTION : 3

La nouvelle identité visuelle de la Ligue est adoptée à la majorité

INFORMATIONS GENERALES

- **Question de David BLATTES sur le Club Lieu de Vie** : David BLATTES revient sur le sujet club lieu de vie et souhaite connaître les raisons du dysfonctionnement, précisant qu'il avait proposé un club alors que finalement les lauréats étaient connus.

Le Président lui explique le traitement du dossier et le fait que les infos se sont croisées. La Secrétaire Générale précise qu'elle a eu le club en question pour échanger avec lui et que la situation est clarifiée (d'autant que le club proposé ne pouvait prétendre à cette récompense car il ne remplissait pas tous les critères)

- **Question de David BLATTES sur l'ordre du jour de l'Assemblée Générale de la LFO et sur les POUVOIRS** : Concernant l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, David BLATTES souhaite savoir pour quelle raison l'ordre du jour tel que voté en Comité de Direction n'a pas été respecté.

Le Président de la Ligue l'informe qu'il a bien été respecté. Il précise que les ajouts focus PMC introduits entre les différentes parties avaient pour objectif de dynamiser l'AG et qu'ils n'ont eu à aucun moment un impact sur les sujets devant être votés.

Dans le cadre des délégations de Districts en vue de la prochaine Assemblée Générale de la Ligue, Francis ANJOLRAS souhaite connaître la date de ladite assemblée : Arnaud DALLA PRIA l'informe que celle-ci sera donnée d'ici fin août.

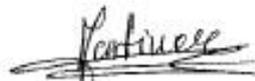
Avant de conclure la séance de ce jour, Raphaël CARRUS souhaite remercier les Districts et leurs Présidents pour le travail fourni dans le cadre de la campagne ANS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h30



Le Président de la LFO

Arnaud DALLA PRIA



La Secrétaire Générale de la LFO

Laurence MARTINEZ

ANNEXE I : COMMISSIONS REGIONALES

ANNEXE II : PV LABEL JEUNES du 30 Juin 2021

ANNEXE III : Présentation du logo de la LFO

COMPOSITION DES COMMISSIONS RÉGIONALES 2021-2022

Nomination des Présidents des commissions validées le 29/05/2021 :

- **COMMISSION RÉGIONALE DE L'ARBITRAGE : Président : HOSTAINS Frédéric** et un membre à rajouter à cette commission : CARRUS Raphaël.

Confirmation des présidents déjà en place la saison 2020-2021 reconduits pour 2021-2022 :

- **COMMISSION RÉGIONALE DE PRÉVENTION ET SÉCURITÉ : Président : BLAISON GUY**
- **COMMISSION RÉGIONALE DE SURVEILLANCE DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES : Président : ADGE Jacques**
- **COMMISSION RÉGIONALE DES REGLEMENTS ET DES MUTATIONS : Président : CRACH Alain**
et proposition de la candidature de Monsieur Bernard GAZE reçue le 21/06/2021

Membre à rajouter sur les CR :

- CR Compétitions : Cyril DURAND

COMMISSIONS RÉGIONALES restant à proposer pour validation en CD :

- **COMMISSION RÉGIONALE DE MÉDIATION : Président : DURUSSEL David**, BAYLAC Céline, SALMERON Christophe, SEGURA Agathe, VERMANDE Claudine, VIGNAUX Stéphane.
- **COMMISSION RÉGIONALE DES ÉDUCATEURS ET ENTRAINEURS : Jean-Bernard BIAU**
AGASSE Jean-Louis, AGERT Claudette, ALPHON-LAYRE Arnold (GEF), BENAMAR Adda (UNECATF), CASIMIRO DE SAN LEANDRO Serge, DAUPHIN Olivier, DAVID Yvan (ETR), ESPIE Bernard (Titulaire U2C2F), ETCHARREN Alain, GOMEZ Serge, LAFFONT Jean-Claude (Suppléant U2C2F), MERCADIER Alain, PFISTER Pierre, PROMÉ Ghislain, RAYMOND Alexandre, SALERES Christian, SARRAU Laurent.
- **COMMISSION RÉGIONALE DE LABELLISATION :**
ARNON Romaric (82), ASTRUIT Olivier (66), BARNABE Laurent (12), BERET David (09), BIAU Jean- Bernard, BOURDET Pierre (12), CACERES Frédéric (34), CHAMP Patrick (30), DAVID Yvan, DURIGON Olivier (81), GALEY Mathieu (31), GENRIES Vincent (46), GINHAC Didier (81), KUBIAK Marie, MARROUAT Christophe (32), MIMOSA Bernard (34), MORIN Jean-Luc (11), OZUBKO Fabien, PAULY Marc (66), POLOMSKI Philippe (46), ROCHETTE Lionel (30), ROQUE Cédric (11), SAMMARTANO Claude (65), SANCHEZ Nicolas (09), SANSUS Isabelle (31), SOBECK Nicolas (82), VIDAL Fabien, VIGUIER Henry (32), VOUTIER Cédric (65), 1 représentant des clubs à compléter.
- **COMMISSION RÉGIONALE MÉDICALE : Dr COLLIN Bertrand**
Dr BRAUGE David, Dr CADE Stéphane, Dr CARRIE Éric, CHALEIL Laetitia, Dr CHAPPELLIER Jean-François, Dr CHARRANCON Michel, Dr DUPORT Marc, PECH Anthony, Dr ROUSSANNE Yannick, Dr SABLAYROLLES Philippe, Pr TOUCHON Jacques.
- **COMMISSION RÉGIONALE DU DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES**
KUBIAK Marie, MESTRE Joël, OZUBKO Fabien.
- **COMMISSION RÉGIONALE DU FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE**
BLAISE Sylvain, DAVID Yvan, KUBIAK Marie, OZUBKO Fabien.
- **COMMISSION RÉGIONALE D'APPEL**
BATS Bernard, en tant que représentant de la Commission Régionale d'Arbitrage.

- **COMMISSION RÉGIONALE de PROMOTION DE L'ARBITRAGE (CRPA) :**
HOSTAINS Frédéric, FEUILLADE Daniel, les Présidents des Commissions de Promotion de l'Arbitrage de chaque CDA, un membre autre de l'arbitrage.

- **COMMISSION RÉGIONALE CONVENTIONS D'OBJECTIFS : Élu référent : CARRUS Raphaël.**
Composition de la commission à définir (présence de conseillers techniques)

- **COMITE DE PILOTAGE DU CRF**
BOSCARI Jérôme, CANO Stéphane, DALLA PRIA Arnaud, GAYRAUD Véronique, OMEDES Daniel, SALDANA Ghyslaine, VIGUIER Guillaume

- **COMITÉ DE PILOTAGE DU PARTENARIAT, MARKETING et COMMUNICATION BOUDREAU**
Patrick, BARREAU Jean-Jacques, ESPADA Bernard, SEGURA Jérôme, Arnaud DALLA PRIA, ALE Sébastien, BARBIER Fabien, DELBREIL Muriel

- **« FONDATION »**
Claudine VERMANDE, AYACHI Zohra, DALLA PRIA Arnaud, GUILLARD Anne, SORE Jean-Pierre, LATAPIE René, SECCA Clarisse.

- **Représentant de la LFO auprès des Pôles :**
 - Pôle espoir Garçons : OMEDES Daniel
 - Pôle espoir Filles : SALDANA Ghyslaine



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



REUNION DE LA COMMISSION REGIONALE DU SUIVI DES LABELS

(EFF – Futsal et Club de Jeunes)

Mercredi 30 Juin 2021

Réunion en visioconférence – 11h

ANNEXE II

Présents :

Me Marie KUBIAK

MM. Jean Bernard BIAU - Yvan DAVID - Fabien VIDAL – Mathieu GALEY
et Fabien OZUBKO

Absents excusés : André LUCAS – Cédric ROQUE et Gilles CALINSKI

Début de la réunion à 11h00

M. **Jean – Bernard BIAU** remercie les personnes présentes et nomme-les excusés et lance les échanges.

Me **Marie KUBIAK** présente la liste des EFF pour cette saison. Fait un état des lieux et la soumet au vote. Approuvée

M. **Fabien VIDAL** présente la liste des sections FUTSAL pour cette saison. Fait un état des lieux et la soumet au vote. Approuvée

M. **Fabien OZUBKO** présente la liste des Clubs de Jeunes pour cette saison. Fait un état des lieux et la soumet au vote. Approuvée

Une réunion d'information avec les clubs nationaux soumis aux obligations de la « licence club » sera mise en œuvre en Septembre 2021 avec un membre de la LFA.

La cartographie régionale des clubs labellisés est visible sur le site de notre ligue.

A noter, que des soucis informatiques sur la plateforme « Portail - bleu » sont venus compliquer le traitement des dossiers pris en charge par les collègues dans les territoires. (414 dossiers ont été initiés par les clubs « Occitans » pour cette saison 2020/2021 – 52 clubs seront proposés à la labellisation).

En conséquence, les décisions seront reportées sur le logiciel Foot2000 par les centres de gestion ou par la LFA si nécessaire, après accord du Conseil de Ligue en Occitanie.

La liste définitive pour notre ligue doit être transmise à la LFA pour le 15 Juillet 2021 au plus tard.

Fin de la réunion à 11h45

Le Président de séance
Jean Bernard BIAU

Le Secrétaire de séance
Fabien OZUBKO

**Présentation
du nouveau logo de la
Ligue de Football d'Occitanie**



Une nouvelle ère

1

Le football est le sport le plus populaire en France et en Occitanie, Il doit rester précurseur dans les tendances et les évolutions

2

A l'heure où toutes les Ligues Régionales cherchent à se différencier, nous devons tendre vers la création de notre propre marque : La LFO



4

Une nouvelle identité visuelle est signe d'un nouveau souffle, une nouvelle dynamique. Un moyen aussi et surtout d'attirer de nouveaux partenaires

3

Créer une marque pertinente et reconnaissable au-delà des licenciés et permettre à un public plus jeune de s'identifier aux valeurs d'inclusion, de style et d'innovation

Critères souhaités : un logo

1 Moderne

2 Epuré

3 Net

6 Facilement
déclinable

5 Dynamique

4 Unisexe



1

Les couleurs :

Jaune tiré vers l'or

- Une couleur moins agressive
- Une couleur référence aux étoiles FFF
- Une couleur sobre et tendance

Rouge, élégance

- Une couleur moins agressive
- Une couleur sobre et tendance

3

Les symboles

Le ballon

- Représentatif de notre activité
- Effet de mouvement

La croix occitane

- Représentatif de notre territoire

Le pictogramme hexagone

- Référence à l'évolution du logo
- Référence à l'historique

2

La forme :

Une forme plus élégante

- Garder la partie haute du logo initial en référence à son histoire
- Une partie basse retravaillée en référence à un blason directement liée au fort sentiment d'appartenance sur le territoire occitan



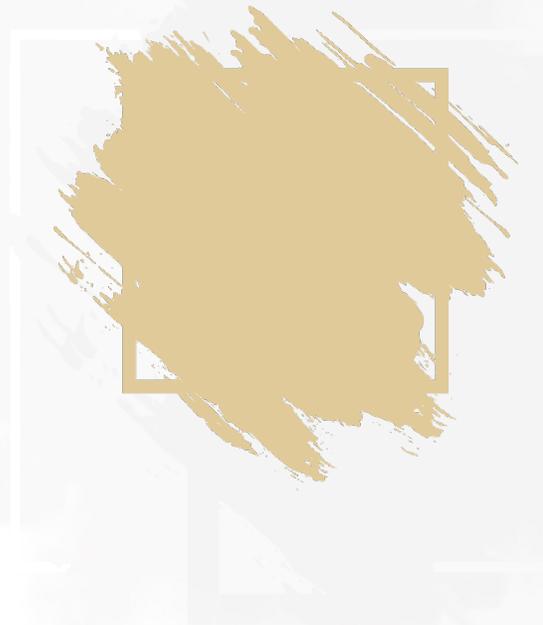
4

Le texte

La marque LFO

- Développer une marque pour l'attractivité et la notoriété de l'institution (PSG, OM, OL, etc)

Les formes





Présentation des logos par compétitions



